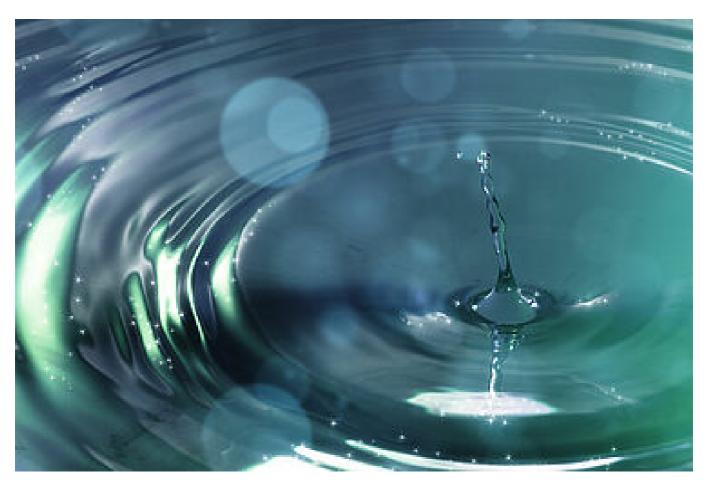


# Eaux



# Règlementation eau

Pour plus d'informations, consultez la réglementation de l'eau d'Uzès.



Demande d'abonnement et de désabonnement

Abonnement au service municipal des eaux, résiliation : ce qu'il faut savoir.



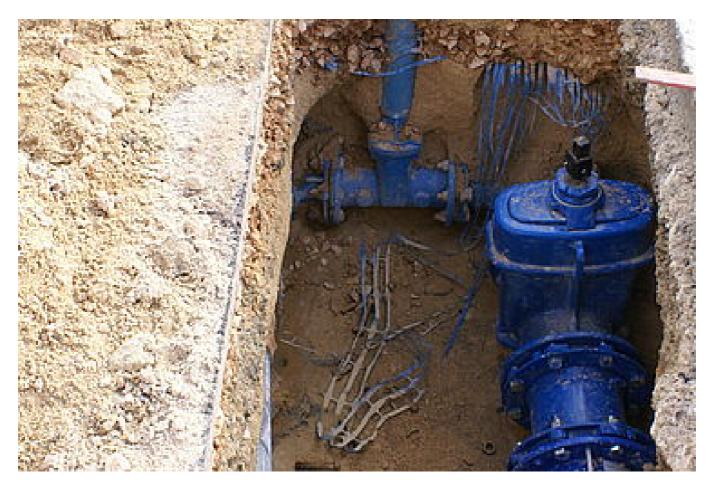
### Paiement de la facture d'eau

Dans le cadre du règlement des factures d'eau et d'assainissement auprès des services de la mairie, plusieurs options de paiement sont proposées.



## Dépôt de la relève compteur

Quand, comment, faire la relève de votre compteur d'eau ?



# **Demande d'interventions diverses**

Une demande d'intervention permet d'éviter des dommages plus conséquents.



#### Qualité de l'eau

Consulter par année, les bilans qualité sur l'eau réalisés par l'Agence régionale de santé (ARS)



### **Assainissement SPANC**

Assainissement collectif ou non collectif, connaissez-vous la catégorie dans laquelle vous êtes et les obligations qui vous incombent ? Le service des...



#### **MAIRIE D'UZÈS**

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex Deux entrées possibles : 1, place du Duché 1, place Albert 1er 30700 Uzès Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### **HORAIRES:**

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45 Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15 1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)